



Procédure d'obtention de votre carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 22 juin 2020

Vous ne disposez pas encore de la carte Génération #HDF (ou de l'ancienne carte Coursus qui est encore valable) et il s'agit d'une première demande ? Suivez les étapes ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de vous rapprocher de votre établissement muni de votre n° de carte/dossier pour la « revalidation » de vos droits 2020-2021.

Vous pouvez effectuer votre demande en ligne depuis votre domicile ou votre établissement. L'application mobile est également disponible. **La demande est simple et rapide** : Nom, prénom, date de naissance, email, photo, coordonnées, établissement à renseigner en vous reportant à votre certificat de scolarité.

ETAPE 1



Connectez-vous directement sur le lien suivant <http://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/>

Cliquez sur « Entrez » pour débiter l'enregistrement de votre demande de carte et suivez les instructions

MON COMPTE GÉNÉRATION #HDF

NOUVEAU COMPTE

La Région Haut-de-France vous présente Génération #HDF : la carte d'aide aux lycéens et apprentis de la Région.

Pour commencer, il vous faudra créer votre compte en cliquant sur le bouton "Créer un compte"

Vous pourrez ensuite créer votre demande de carte Génération #HDF.

En cas de difficulté, toutes les informations sur le dispositif sont disponibles dans la rubrique "F.A.Q."

CRÉER UN COMPTE

COMPTE EXISTANT

Une fois votre compte créé, connectez-vous grâce aux informations transmises sur votre adresse E-mail.

Votre compte vous permettra de réaliser votre demande de carte et d'accéder par la suite aux bons plans de la Région.

Retrouvez toute l'information dont vous avez besoin dans les rubriques "F.A.Q."

SE CONNECTER

INFORMATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

Civilité : *

Civilité

Date de naissance : *

jj/mm/aaaa

Nom : *

Nom du bénéficiaire

Prénom : *

Prénom du bénéficiaire

E-mail : *

E-mail

Confirmation E-mail : *

Confirmation E-mail

*Champ obligatoire **

ANNULER

SUIVANT

CONNEXION

Identifiant :

Identifiant

Mot de passe :

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

RETOUR

CONNEXION



Procédure d'obtention de votre carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 22 juin 2020

Vous recevez par mail vos identifiants et mot de passe (mot de passe provisoire que vous devez changer dès la première connexion).

En cas de non réception de celui-ci vérifiez vos spams avant de contacter les services de la région.

Connectez-vous directement avec le lien reçu par mail ou bien sur le lien suivant <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr> et poursuivez votre inscription.

ETAPE 2

L'établissement pré-valide votre inscription.

La photo et les informations sont contrôlées par la Région et le prestataire

ETAPE 3

Après validation de votre demande par votre établissement, vous recevrez votre carte directement à votre domicile dans un délai d'un mois.

Vous avez la possibilité de suivre l'avancée de votre demande directement depuis votre espace personnel.



A NOTER

Le porte-monnaie manuels équipements est valable du

1^{er} juillet 2020 au 30 avril 2021

Où utiliser votre carte GÉNÉRATION #HDF ?

Rendez-vous sur votre espace et dans la rubrique « où utiliser ma carte ? » pour rechercher par « géolocalisation » un partenaire près de chez vous.

Besoin d'aide ?

Retrouvez plus d'informations sur le site generation.hdf@hautsdefrance.fr

Contactez les services de la Région au **0800 026 080** (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

ou adressez un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer votre demande ?

Rendez-vous auprès :

D'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur <http://www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/>)

Retrouvez plus d'informations sur le site generation.hdf@hautsdefrance.fr